

Association de la Source à la Mer

Bulletin de liaison N°1 - Mai 1996

Cher(e) adhérent(e),

Quelques informations sur notre association après cinq mois d'existence.

Nous vous rappelons les grandes lignes de nos objectifs

- une information sur tous les problèmes de notre environnement,
- un contact avec les élus et les pouvoirs publics pour les inciter à agir au plus vite,
- des actions.

Bilan de ce début d'année

- Information et contacts avec les autres associations

1- Conférence débat du 3 mai 1996 à L'Estran à Binic :

Rencontre et entretien avec les intervenants Gilles Huet (association Eau et Rivières) et Claude Noël Martin (vice-président de l'association des usagers et élus de la Rance)
Campagne d'affichage,...

L'objectif était de savoir si les citoyens restent mobilisés autour du problème du bassin versant de l'Ic et de la pollution des eaux. La conférence a donc été un succès, puisqu'elle a réuni plus de 300 personnes.

2- Contacts avec diverses associations de protection de l'environnement :

- Le GEPN (Groupement d'Etudes et de Protection de la Nature)
- FAPEN (Fédération des Associations de Protection de l'Environnement)
- ARPE (Association de Recherche pour la Protection de l'Environnement de Plouagat)
- Association Loisirs et Environnement de Lantic
- Association Chemins Ruraux de Plouhran
- Association le COLVERT de Pordic
- Association Eau et Rivières de Bretagne

- Contacts avec les élus et les pouvoirs publics

1- Commission extra-municipale de l'Environnement à Binic :

Plusieurs membres de notre association sont inscrits à cette commission. Une réunion a eu lieu le samedi 27 avril 1996. Ont été abordés les problèmes suivants :

- Enlèvement des algues vertes et stockage pour l'été 1996, une solution partielle a été trouvée, 1000 tonnes d'algues vertes seront compostées à l'usine de compostage de Lantic.
- Problème des pesticides dans les eaux potables : sur demande du préfet, le syndicat de l'Ic a voté la mise en place d'une usine de traitement des pesticides.
- Problème de l'envasement du port de Binic : il est prévu de créer un muret sous la passerelle pour maintenir les alluvions sur la première partie du port, à la sortie de l'Ic.
- Aménagement de l'Ic : il est prévu de créer une zone humide avec une vocation touristique intitulée entre Terre et Mer.

2- Lettres d'invitation pour la conférence débat du 3 mai, adressées :

- aux maires et conseillers municipaux du district et du bassin versant de l'Ic,
- aux maires des communes touchés par les marées vertes,
- aux conseillers généraux des cantons concernés et au président du conseil général,
- au député de la circonscription,
- au préfet,
- aux directeurs d'administrations (DDA, DDAE,...),
- aux représentants de la chambre d'agriculture et de diverses organisations agricoles.

- Les actions :

1- Participation à la grande manifestation du collectif Eau Pure :

Elle a eu lieu à Saint Briec le 27 janvier 1996.

Plusieurs milliers de personnes étaient présentes pour manifester leurs préoccupations par rapport à la dégradation croissante de la qualité de l'eau.

2- Adhésion à la FAPEN :

Joëlle Le Guern et Patricia Botrel étaient présentes à l'assemblée générale du 11 mai 1996.

Un représentant de notre association sera membre du conseil d'administration de la FAPEN.

3- Adhésion à Eau et Rivières de Bretagne

| |
|------------------------------|
| Quatre projets prévus |
|------------------------------|

1- Demande de représentation de notre association à la Commission Environnement du district d'Etables sur Mer

2- Demande de réception des comptes-rendus du Syndicat des eaux de l'Ic

3- Constitution d'un dossier définissant nos exigences de consommateurs :

- Pour la qualité de l'eau brute : moins de 50 mg de nitrates par litre dans l'eau pompée, respect des normes concernant les pesticides

- Pour la qualité de nos plages :

Pêche à pieds : contrôle bactériologique des eaux

Eaux de baignade : respects des normes et de la qualité (Binic a perdu le pavillon bleu.)

Algues vertes : mise en place de solutions sérieuses pour leur élimination, respect des normes pour les intrants de nitrates et contrôle des épandages

4- Réflexion avec les élus, les pouvoirs publics et les différents acteurs économiques pour l'élaboration d'un contrat de rivière (projet à long terme)

Pour vous informer, nous vous enverrons un bulletin de liaison dès que nécessaire et au minimum une fois par trimestre. N'hésitez pas à nous contacter pour transmettre vos idées et vos informations.

Conduire une association et mener à bien ses projets nécessitent patience et temps, ainsi toutes aides même ponctuelles de votre part sont bienvenues.

Amicalement, à bientôt

Joëlle Le Guern
Présidente de l'Association

Patricia Botrel
Présidente de la Commission Information

Amaury Salliou
Secrétaire